



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) CONCERNANT LES LOTS NUMÉROS 4 663 006 ET 4 663 007, EN BORDURE DE LA ROUTE 277 (VOISIN DU 1046, ROUTE 277)

**À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÉOLUTION CI-HAUT MENTIONNÉ.**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné:

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption dudit projet de résolution à la séance ordinaire du 3 novembre 2020, tiendra une consultation écrite pour celles et ceux qui désirent se faire entendre. Les interventions et commentaires devront être transmis à la Municipalité de Lac-Etchemin à l'attention de M. Eric Guenette, directeur des Services publics, Urbanisme et Environnement par courrier postal (au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin) ou par courrier électronique (munetchemin.eg@sogetel.net) avant le 1^{er} décembre 2020, 16 heures. Préalablement aux délibérations sur ladite demande, le Conseil municipal prendra connaissance de la correspondance et des commentaires reçus.

Le projet de résolution et les documents afférents peuvent être consultés aux bureaux administratifs situés au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin, aux heures d'ouverture entre 9 h et 16 h 30.

Résumé du projet de résolution

Cette résolution vise à autoriser, sous certaines conditions, un usage garage pour l'entreposage et l'entretien de sa machinerie forestière en zone forestière, soit la 100-F en bordure de la route 277. Les usages Industrielles légers sont prohibés présentement à titre d'usage principal dans la zone 100-F au sens du règlement de zonage numéro 62-2006.

QU'AU cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de résolution contient des dispositions propres susceptibles à l'approbation des personnes habiles à voter dans la zone visée indiquée sur le plan ci-joint et de toutes zones contiguës à celle-ci;

QUE l'illustration des zones concernées et le projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal, au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin, aux heures normales de bureau.

Donné à Lac-Etchemin, ce 16^e jour de novembre 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public relatif au **"PREMIER PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE**

(PPCMOI) CONCERNANT LES LOTS NUMÉROS 4 663 006 ET 4 663 007, EN BORDURE DE LA ROUTE 277 (VOISIN DU 1046, ROUTE 277)" sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall, de l'Édifice municipal situé au 208, 2^e Avenue, le 16^e jour de novembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16^e jour de novembre 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

